



Le Courrier des Éleveurs

Février 2010

Dans ce numéro

- Actualité des régions
- Gala de l'élevage
- Nouveaux étalons 2010
- Réunions sanitaires
- Actualité fiscale et juridique
- Classements et palmarès 2009 plat et obstacle



Gala de l'Élevage Décembre 2009

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr





Le mot du Président

Chers amis éleveurs,

En cette période de l'année, tout commence par des vœux.

Des vœux de bonne année pour vous-même et pour vos familles, des vœux de bonne santé, bien sûr, et que des joies multiples vous accompagnent ainsi que tous ceux qui vous sont chers.

Des vœux pour vos élevages afin que 2010 soit pour chacun d'entre vous une année de grande réussite et récompense ainsi tous les efforts permanents que vous assurez pour améliorer la qualité de votre jumenterie et de vos croisements.

Des vœux pour notre Syndicat qui, sans relâche et avec enthousiasme, œuvre à vos côtés afin de vous apporter les solutions à vos problèmes de tous les jours, mais aussi aux grands dossiers que nous avons à traiter.

Des vœux enfin pour notre Institution car 2010 est tout à la fois l'année de l'espoir, mais, à l'inverse, elle peut être celle de tous les dangers, selon la façon dont se présente l'ouverture du marché des paris en ligne.

Optimiste de nature, je pense que 2010 est l'année de tous les espoirs.

En effet, je suis personnellement convaincu que la loi à moyen terme générera des ressources nouvelles pour l'Institution et ce pour trois raisons :

1. Le PMU, marque que le monde entier nous envie, fait chaque jour la preuve de son grand professionnalisme et de sa parfaite capacité à contrôler, pour ne pas dire maîtriser, les événements. Le développement, en pleine crise internationale, même s'il est faible, de son chiffre d'affaires en 2009, en apporte une preuve incontestable.

2. La future diversification du PMU à travers les paris sportifs va engendrer un complément de recette qui sera, soit une compensation à une éventuelle stagnation de son chiffre d'affaires sur les paris hippiques, soit un véritable développement complémentaire du même chiffre d'affaires ; personnellement, c'est cette deuxième option que je choisis, une fois passé bien sûr l'effet Coupe du Monde de football qui pendant un mois peut être un phénomène négatif.

3. L'arrivée d'opérateurs nouveaux aura à mes yeux l'effet direct d'entraîner un développement du marché des paris hippiques en général, en particulier par la conquête de nouvelles couches de parieurs. Or, je vous rappelle que ces nouveaux opérateurs verseront à l'Institution des courses le même pourcentage de redevance que celui versé par le PMU entraînant ainsi une amélioration globale de nos ressources, ou au pire compensant d'éventuelles pertes de chiffre d'affaires du PMU liées à une nouvelle concurrence. J'ai trop confiance dans le professionnalisme du PMU pour ne pas écarter cette hypothèse.

Il nous faut fondamentalement rester optimiste et croire sans réserve à la capacité de notre Institution en général et du PMU en particulier de s'adapter parfaitement à cette nouvelle situation, qui, dans tous les cas et compte tenu de la Commission Européenne et de ses obligations, était inéluctable.

Du fond du cœur, très bonne année à tous et très bonne année à notre Institution.

Le Président,
Bernard Ferrand

Calendrier des Éleveurs

- **30-31 janvier :**
A NE PAS MANQUER :
LA JOURNÉE PORTES
OUVERTES DES
ÉTALONNIERS
BAS-NORMANDS
(CALVADOS & ORNE)
- **16 février :**
Vente mixte d'Arqana
exceptionnellement à
Saint-Cloud cette année.
- **17 février :**
Réunions Comité et
Bureau du Syndicat.
- **28 février :**
Forum des étalons à
l'hippodrome d'Angers,
le même jour se court le
Prix Ubu III, sponsorisé
par l'ASSELCO.

Actualité des régions

Gala ASSELCO



Remise des trophées par Loïc Malivet et Roger-Yves Simon
© Jean-Charles Briens



Assemblée Générale du Centre-Est

Plus de 80 éleveurs avaient répondu présents à la convocation de l'Assemblée Générale du Centre-Est du vendredi 11 décembre 2009.

Cette AG s'est déroulée au Domaine du Bois des Thymys, sur la commune de Saint Aubin en Charolais, en Saône et Loire, sous un chapiteau de cirque de couleur rouge et bleue qui a surpris et enchanté tout le monde.

Cette réunion s'est extrêmement bien déroulée dans un climat amical et convivial, il faut dire qu'un tirage au sort très exceptionnel grâce à la qualité des étalons était proposé aux adhérents cette année.

Il s'avère également que sur le plan national quelques très bonnes saillies notamment MUHTATHIR, BALLINGARRY ont été gagnées par le Centre Est.

Nous tenons une fois encore à adresser aux responsables de haras qui ont offert ces saillies, nos très sincères remerciements.

Bienvenue au Syndicat des anglos de course

Au terme d'entretiens particulièrement intéressants avec Christian Bellot, Président d'Anglo Course et à la participation de Bernard Ferrand à leur assemblée générale, les éleveurs d'Anglo-arabes devraient rejoindre comme membre es qualité le Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Sang de France.

Ils y bénéficieront de toutes les prestations que notre Syndicat apporte à tous ses membres et de notre soutien pour intégrer les structures de l'Institution où ils se doivent d'être représentés.

Ainsi, après l'adhésion, il y a quelques années de l'AFAC, l'Association des Arabes de course, notre Syndicat remplit-il parfaitement son rôle de fédérateur et cette arrivée nouvelle ne peut que renforcer la position et le poids du Syndicat auprès de l'Institution. Plus que jamais, l'union fait la force.



Assemblée Générale du Centre-Est
© coll.privée

Gala Deauville

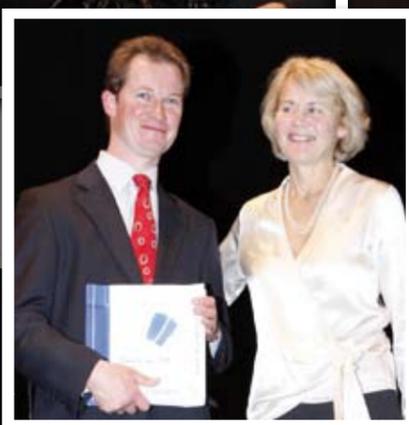
Le rendez-vous est toujours le même : le dimanche des ventes de Décembre au Casino de Deauville. A première vue, rien n'a changé... mais, en réalité, le Gala s'est offert en 2009 un petit relooking qui, semble-t-il, a plu. Place aux photos !



Georges Rimaud représentant
Son Altesse Aga Khan
© APRH



Nicolas de Lageneste - Haras de Saint-Voir
© APRH



Pierre-Yves Bureau représentant
les frères Wertheimer félicité par Aliette Forien
© APRH



Les récompensés en plat
© APRH



Les récompensés en obstacle
© APRH



Table de l'Asselco
© APRH



Table FIPS
© APRH

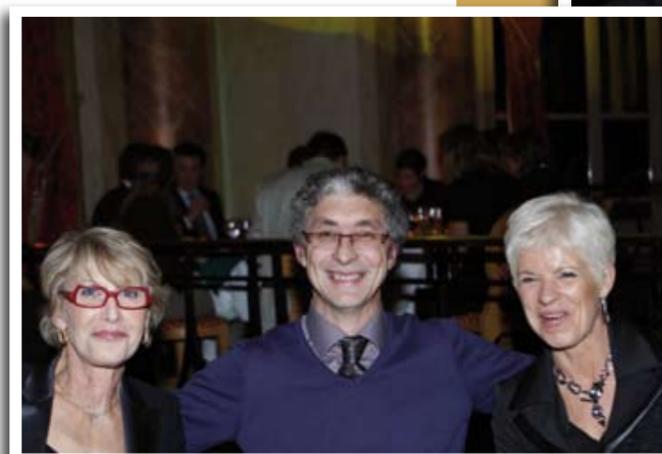


Table Walk In The Park
© APRH



© APRH



© APRH

Remise de trophées Gala de l'élevage 2009

Son Altesse AGA KHAN		1 ^{er} éleveur de plat
Haras de SAINT VOIR		1 ^{er} éleveur d'obstacle

Haras du LOGIS	SLICKLY	1 ^{er} des étalons vivants faisant la monte en France*
Haras de VICTOT	KINGSALSA	1 ^{er} des pères de 2 ans en France

WERTHEIMER et FRÈRES	GOLDIKOVA	Prix spécial
----------------------	-----------	--------------

*ANABAA, mort en 2009, est tête de liste 2009 au classement officiel de France-Galop.

Éleveurs gagnants de groupes I

Plat

WERTHEIMER et FRÈRE	GOLDIKOVA	Breeders' Cup Mile Prix Jacques Le Marois Falmouth St. Prix Rothschild
Son Altesse AGA KHAN	ALPINE ROSE ROSANARA SIYOUNI VARENAR	Prix Jean Romanet Prix Marcel Boussac Prix Jean Luc Lagardère Prix de la Forêt
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	STACELITA	Prix de Diane Prix Vermeille Prix Saint Alary
Gaëtan GILLES	VISION D'ETAT	Prix Ganay Prince of Wales's Stakes
Team HOGDALA	LE HAVRE	Prix du Jockey-Club
Paul NATAF	JUKEBOX JURY	Preis Von Europa
SCEA des PRAIRIES	NEVER ON SUNDAY	Prix d'Ispahan
Ecurie SKYMARF FARM	SILVER FROST	Poule d'Essai des Poulains

Obstacle

SCEA TERRES NOIRES	QUESTARABAD	Grande Course de Haies d'Auteuil Grand Prix d'Automne Prix Renaud du Vivier
	ROCK NOIR	
Ecurie Guillaume MACAIRE & Francis PICOULET	VOY POR USTEDES	Ascot Chase Melling Chase
Haras de PREAUX	SOLWHIT	Aintree Hurdle Punchestown Champion Hurdle
Son Altesse AGA KHAN	ZAYNAR	Triumph Hurdle
Ecurie Jean-Louis BOUCHARD	HARCHIBALD	Christmas Hurdle
Gaëtan GILLES & Ecurie Jules OUAKI	EXOTIC DANCER	Lexus Chase
Henri MALARD	KALAHARI KING	Maghull Novices' Chase
Marquise de MORATALLA	WALKON	Aintree Anniversary Novices' Hurdle
Famille NIARCHOS	NOLAND	John Durkan Punchestown Chase
Noël PELAT	GOLDEN SILVER	Arkle Perpetual Challenge Cup
Haras de SAINT VOIR	RENDONS GRACE	Prix Alain du Breil





Résultats du tirage au sort

Étalons	Lieux de Monte	Gagnants
AD VALOREM	Coolmore Stud	Micheline Boucheron
ALHAARTH	Derrinstown Stud	Jean Pierre Deroubaix
ARTISTE ROYAL	Etreham	Gilles Deroubaix
AZAMOUR	Gilltown Stud	Raymond Saporta
BARASTRAIGHT	Sablonnets	Serge Boucheron
CHICHI CREASY	Grandcamp	Antoine Lepeudry
CHINEUR	Granges	Thérèse Sémirot
COCKNEY REBEL	National Stud (UK)	Antoine Bozo
CREACHADOIR	Logis	Jean Biraben
DR FONG	Thenney	Clélia Chassagneux
DUNKERQUE	Quesnay	Martine Chassagneux
EXCELLENT ART	Coolmore Stud	Javier Martinez
FULL OF GOLD	Abbaye	Jon Sundström
HAAFHD	Nunnery Stud	Paul Richard
HOLD THAT TIGER	Haie Neuve	Jean Louis Valérien Perrin
JEREMY	Irish National Stud	Haras de Manneville
LE HAVRE	La Cauvinière	Francis Picoulet
MONTMARTRE	Le Pin	Yvette Chabot Pantall
MR SIDNEY	Quesnay	Yvon Lelimouzin
NAMID	Hoguenet	H. A. Pantall
NAQOOS	Mézeray	Nancy La Fonta
RAIL LINK	Banstead Manor Stud	Elisabeth Vidal
REDBACK	Victot	Jean Krzywicki-Wallmer
SHIROCCO	Dalham Hall Stud	SNC Régnier
SOLDIER OF FORTUNE	Logis Saint Germain	Nathalie Tardieu
ZAFEEN	Petit Tellier	Christophe German
ZAMBEZI SUN	Hêtraie	Lionel Windrif

Le Syndicat des Eleveurs remercie les haras et syndicat d'étalons qui ont supporté le tirage au sort du Gala en offrant une saillie.

Réunion scientifique et vétérinaire européenne le 24 octobre 2009

Les bonnes relations commerciales commencent souvent par une bonne entente sanitaire !

La Commission sanitaire du Syndicat des Eleveurs, en collaboration avec l'EFTBA (Fédération Européenne des Associations d'Eleveurs de Pur Sang) et l'AVEF (Association des Vétérinaires Equins Français), a renouvelé la réunion vétérinaire et scientifique européenne qui avait eu lieu pour la première fois en 2007.

L'objet de la réunion était d'avoir des échanges informels sur un grand nombre de sujets vétérinaires et sanitaires entre les vétérinaires délégués par leur pays respectif et qui n'assistent pas toujours aux réunions du Code Of Practice. La réunion a également permis de tisser des liens importants au niveau européen notamment avec des pays dans lesquels nous avons peu de contacts au niveau sanitaire (Turquie, Maroc, Autriche, Hongrie, Grèce, Russie etc....).

Les pays représentés étaient donc les suivants: Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, France, Maroc, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Turquie.



La réunion a favorisé l'élaboration d'une cellule internationale du RESPE avec la plupart des pays présents.

Le Syndicat souhaite remercier tous les partenaires qui ont collaboré à ce projet afin de le rendre instructif mais également très sympathique pour ses participants: Philippe Augier qui a ouvert les portes de la Mairie de Deauville pour un cocktail la veille de la réunion, François Grandcollot celles de l'Hippodrome de Clairefontaine pour un déjeuner et enfin Alec Head celles du Haras du Quesnay pour une visite en fin de journée. Participaient à cette réunion: Bernard Ferrand, Tim Richardson, les Docteurs Ferry, Losfeld, Gadot et Devolz, Patrick Chédeville, Patrice Renaudin et Camille Vercken.

Réunion sanitaire de décembre à Deauville

Vous avez été nombreux à venir vous informer sur l'actualité sanitaire et les présentations proposées par l'équipe de la Commission Sanitaire du Syndicat.

Le planning était bien rempli et la première partie de la réunion donnait la part belle aux jeunes forces vives de notre industrie et à leur projet; Claire Neveux a ainsi présenté son sujet de Master « Ethologie: les Stéréotypies chez le Pur-Sang » réalisé au laboratoire du comportement de l'INRA de Nouzilly en collaboration avec les Haras Nationaux. Stéréotypies ? Le nom barbare des vices et des tics. L'étude s'appuiera sur les observations de terrain auprès d'élevages pilotes. Nathalie Tardieu se lance, quant à elle, dans l'édition d'une Newsletter vétérinaire: LIVE sera disponible au premier semestre 2010 et promet d'être une lettre complète et informative au service des éleveurs. Pour vous inscrire afin de recevoir le premier numéro LIVE en « live »: laredaction@live.fr.

Bénédicte Ferry, responsable sanitaire des Haras Nationaux, a présenté les modifications du protocole de monte 2010.

Deux présentations avaient particulièrement retenu notre attention lors des dernières journées socio-professionnelles de l'AVEF du mois d'Octobre et la Commission Sanitaire du Syndicat avait souhaité en faire profiter les éleveurs:

- **Le Dr Jean-Marc Betsch**, a présenté « Gestion du dernier 1/3 de gestation: préparer l'avenir du poulain ». Un sujet passionnant dans lequel, force d'un grand nombre d'exemples et de cas pratiques, l'importance d'une gestion raisonnée de l'alimentation et de la vermifugation de la jument à l'approche du terme est démontrée.
- **Le Dr Marc Foursin** a présenté les fruits de ses dernières recherches sur la parasitologie. Une véritable mine d'informations en matière de résistance des parasites aux vermifuges et de calendrier de vermifugation.

Ces présentations sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau. Le Syndicat des Eleveurs remercie tous les intervenants de cette réunion ainsi que l'équipe d'Arqana qui a mis à disposition le ring des ventes pour la réunion.



Dr Jean-Marc Betsch



Dr Marc Foursin



FBA

The French Bloodstock Agency
1 & 3 place des Douves - 78960 VOISINS - France
Tél. : + 33 1 30 64 07 76 - Fax : + 33 1 30 57 01 35
bloodstock@wanadoo.fr • www.fba.fr

Marie-Catherine et Jean-Pierre Deroubaix, Aurélie Duverger, Alexandre Korn, Alexandra Newman...

FIPS

Française Internationale du Pur Sang
5 Grande rue - 61230 GACE - France
Tél. : + 33 2 33 36 79 16 - Fax : + 33 2 33 39 58 37
agencefips@orange.fr • www.agence-fips.fr

Hervé Bunel, Edith Lemore...

... vous souhaitent une bonne année 2010 !

Nous les avons toujours connus dans le paysage équin français. Au 17^{ème} Siècle, Louis XIV charge Colbert d'organiser ses haras et l'établissement public afin d'assurer la remonte de ses régiments. Fondée par arrêt du Conseil du Roi le 17 Octobre 1665, l'administration des Haras nationaux a accompagné les éleveurs dans bien des domaines depuis 350 ans.

La fusion qui a vu le jour en 2009 entre l'Ecole Nationale d'Equitation (Le Cadre Noir) et les Haras Nationaux a quelque peu « chamboulé » l'ordre établi des Haras et, aujourd'hui, dans un contexte général de désengagement de l'Etat (cf l'équarissage), la charge trop lourde de l'établissement public sera confiée aux socio-professionnels.

Voici, comme nous avons pu le comprendre, le futur paysage de feu-nos Haras. Tout d'abord, ce qui restera dans le futur Etablissement Administratif Public ENE-Haras Nationaux (EPA): toutes les missions non concurrentielles telles que le SIRE et l'établissement des races en voie de disparition: chevaux de Trait, et AQPS - donc nos étalons pur-sang.

France-Haras, un Groupement d'Intérêt Public (GIP), sera donc l'heureux « bébé » de cette fusion ENE-Haras Nationaux mais il ne connaîtra pas vraiment ses parents puisqu'il grandira seul, piloté par un conseil réunissant les pouvoirs publics et les socioprofessionnels qui auront à charge la gestion des étalons, l'entretien des bâtiments et le management des salariés des haras (au nombre de 400) nécessaires au bon fonctionnement des stations d'étalons.

Le Syndicat des Eleveurs (Bernard Ferrand et Camille Vercken) qui a participé à plusieurs réunions au siège des Haras mais aussi, en région, au travers de l'Asselco (Loïc Malivet et Roger-Yves Simon) garde une position de réserve quant à l'intérêt de son implication dans cette nouvelle structure telle qu'elle est présentée à ce jour. Colbert s'en retourne certainement dans sa tombe!



Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), peint par Claude Lefebvre, 1666 (Versailles, Musée national du château et des Trianons)



FORESTIER

Par NIKOS, étalon de tête en obstacle, père de Ombre d'Estreval, Nononito, Cenkos (Gr. 1 en GB), etc...

Prix de Saillie : 1.500 € HT, LF

Parts disponibles 1/50^{ème} au prix de 5.000 € comprenant 2 saillies/an en 2010, 2011 et 2012, puis une saillie par an.

En station :

Haras du Hoguenet

Mrs Yvon et Anthony BAUDOIN
Tél. : 02.31.63.55.57 ou 06.08.84.02.01
E-mail : haras-du-hoguenet@wanadoo.fr

Contact :

FBA

Mr Jean-Pierre DEROUBAIX
Tél. : 01.30.64.07.76. ou 06.07.52.38.84.
E-mail : bloodstock@wanadoo.fr



2 partants, 2 gagnants !

Formation continue Master MESB

Le Master Science et Management de la Filière Equine piloté entre les pôles universitaires de Dijon (AgroSup'), de Caen et du Kentucky ouvre en 2010 certains modules de formation aux professionnels. Les modules, entre autres, sont :

- Management
- Gestion des Ressources Humaines
- Analyse Financière
- Législation et fiscalité
- Création d'entreprise
- Management technique
- Gestion économique et financière
- Science de la production équine.

Il sera possible de suivre certains cours à distance.

Inscription et renseignements auprès de Véronique JULLIAND, Responsable de la formation MESB, AgroSup Dijon, Tél. : +33.3.80.77.25.60 - mesb@enesad.fr
www.mesb.fr

Nouveaux étalons en 2010

ETALONS	ORIGINES	LIEU DE STATION	PRIX DE SAILLIE
ARTISTE ROYAL	2001, Danehill & Agathe (Manila)	Haras d'Etream (14)	3 500 € HT au 1/10 remboursable
BARASTRAIGHT	2003, Baratheo & Straight Lass (Machiavellian)	Haras des Sablonnets (72)	1 700 € HT au 1/10 remboursable
BLUE BRESIL	2005, Smadoun & Miss Récif (Exit To Nowhere)	Haras de la Croix Sonnet (14)	1 500 € HT L.F.
BRAVE MANSONNIEN	2003, Mansonnien & Tikisol (Solid Illusion)	Haras des Chartreux (14)	s'adresser au Haras
CHINEUR	2001, Fasliyev & Wardara (Sharpo)	Haras des Granges (32)	3 000 € HT au 1/10 Spécial L.F.
COASTAL PATH	2004, Halling & Coraline (Sadler's Wells)	Haras de Saint-Voir (03)	s'adresser au Haras
CREACHADOIR	2004, King's Best & Sadima (Sadler's Wells)	Haras du Logis (61)	4 500 € HT au 1/10 Spécial L.F.
DEPORTIVO	2000, Night Shift & Valencia (Kenmare)	Haras des Faunes (33)	2 200 € HT L.F.
DOCTOR DINO	2002, Muhtathir & Logica (Priolo)	Haras du Mesnil (72)	3 000 € HT L.F.
DR FONG	1995, Kris S. & Spring Flight (Miswaki)	Haras du Thenney (14)	5 000 € HT au 1/10 Garantie L.F.
DUNKERQUE	2005, Highest Honor & Dissertation (Sillery)	Haras du Quesnay (14)	2 500 € HT au 1/10 remboursable
ELUSIVE CITY	2000, Elusive Quality & Star of Paris (Dayjur)	Haras d'Etream (14)	20 000 € HT au 1/10 remboursable
FULL OF GOLD	2005, Gold Away & Funny Féerie (Sillery)	Haras de l'Abbaye (87)	2 000 € HT L.F.
KANDIDATE	2002, Kabool & Valleyrose (Royal Academy)	Haras de la Rousselière (49)	1 500 € HT L.F.
KAP ROCK	2004, Vidéo Rock & Kaprika (Cadoudal)	Haras de la Hêtraie (50)	1 200 € HT L.F. à 48 h.
KING OF CRY	2001, Freedom Cry & Queen's Mary (Marignan)	Haras des Fontaines (65)	1 000 € TTC L.F.
LAURO	2003, Monsun & Laurencia (Shirley Heights)	Haras National du Pin (61)	1 500 € TTC L.F.
LE HAVRE	2006, Noverre & Marie Rheinberg (Surako)	Haras de la Cauvinière (14)	5 000 € HT L.F.

MR. SIDNEY	2004, Storm Cat & Tomisue's Delight (A.P. Indy)	Haras du Quesnay (14)	9 000 € HT au 1/10 remboursable
NAAQOOS	2006, Oasis Dream & Straight Lass (Machiavellian)	Haras du Mézeray (61)	6 000 € HT au 1/10 Spécial L.F.
NAMID	1996, Indian Ridge & Dawnsio (Tate Gallery)	Haras du Hoguenet (14)	5 000 € HT au 1/10
PALACE EPISODE	2003, Machiavellian & Palace Weekend (Seattle Dancer)	Haras du Logis Saint Germain (14)	4 500 € HT au 1/10 L.F.
POMELLATO	2005, Big Shuffle & Passata (Polar Falcon)	Haras d'Etream (14)	3 000 € HT au 1/10 remboursable
REDBACK	1999, Mark of Esteem & Patsy Western (Precocious)	Haras de Victot (14)	3 500 € HT L.F.
SOLDIER OF FORTUNE	2004, Galileo & Affianced (Erins Isle)	Haras du Logis Saint Germain (14)	10 000 € HT au 1/10
STORM TROOPER	2000, Monsun & So Sedulous (The Minstrel)	Haras de la Forêt (53)	2 000 € HT L.F.
SUMITAS	1996, Lomitas & Subia (Königsstuhl)	Haras de Bougy (27)	1 500 € HT L.F.
ZAFEEN	2000, Zafonic & Shy Lady (Kaldoun)	Haras du Petit Tellier (61)	4 000 € HT L.F.
ZAMBEZI SUN	2004, Dansili & Imbabala (Zafonic)	Haras de la Hêtraie (50)	4 000 € HT L.F.

TURTLE BOWL, gagnant de Gr.1, vainqueur face à ...
LAWMAN • DOCTOR DINO • LATERAL • AD VALOREM
GEORGE WASHINGTON • RACINGER • TOYLSOME
MARCHAND D'OR • STORMY RIVER

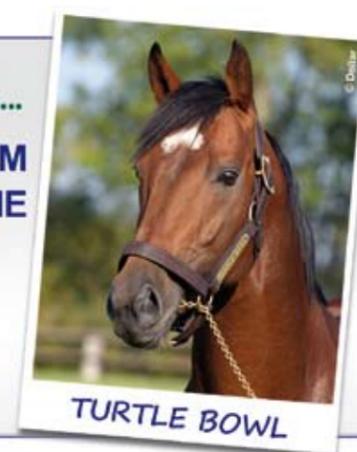


Allette FORIEN 06 08 58 21 36
 harasrm@wanadoo.fr

Pour tout renseignement :



Hervé BUNEL 06 16 24 16 83
 agencefips@orange.fr



TURTLE BOWL

Rappel prime à 21%

Encore mal connue des éleveurs, la prime à 21% a été mise en place par France Galop et le Syndicat des Eleveurs en 2005 afin de soutenir la qualité des juments saillies par le parc de jeunes étalons français. Les premiers produits qui qualifient pour cette prime rehaussée de 50% seront les 2 ans vus en piste en 2010.

Les étalons mentionnés par un onglet rouge dans le Répertoire des Etalons 2010 et présents dans la liste ci-dessous qualifient leurs produits conçus lors de la saison de monte 2010 à la surprime à l'éleveur à 21% au lieu de 14% dans toutes les courses ouvertes aux chevaux étrangers de 2 à 4 ans sous réserve que la mère de ces produits qualifie également le 31 décembre précédant l'année de la monte à l'une des conditions suivantes :

- qu'elle soit **black type*** (en plat uniquement) elle-même et âgée au maximum de 12 ans l'année de la monte,
- ou qu'elle ait produit un **black type*** (en plat uniquement), quel que soit son âge.

*Une performance **black type** est un classement en plat dans les 3 premiers d'une listed ou d'un groupe figurant dans la première partie de l'International Cataloguing Standards.

• Air Eminem	• Desert Style	• Iron Mask
• Apsis	• Dobby Road	• Kantidate
• Archange d'Or	• Doctor Dino	• Kap Rock
• Artiste Royal	• Domedriver	• Kentucky Dynamite
• Astronomer Royal	• Dr Fong	• King of Cry
• Axxos	• Dragon Dancer	• King's Best
• Bachir	• Dunkerque	• Kotky Bleu
• Balko	• Early March	• Lauro
• Barastraight	• Elusive City	• Laverock
• Blue Bresil	• Epalo	• Layman
• Boris de Deauville	• Fairly Ransom	• Le Fou
• Born King	• Falco	• Le Havre
• Brave Mansonnien	• Forestier	• Legolas
• Carlotamix	• Full of Gold	• Leporello
• Chichi Creasy	• Gentlewave	• Librettist
• Chineur	• Great Journey	• Linda's Lad
• Cléty	• Great Pretender	• Linngari
• Coastal Path	• Hannouma	• Literato
• Corri Piano	• High Rock	• Lord du Sud
• Country Reel	• Hold that Tiger	• Lugny
• Creachadoir	• Hurricane Cat	• Malinas
• Deportivo	• Irish Wells	• Medecis

• Meshaheer	• Redback	• Tiger Groom
• Millenium Bio	• Royal Assault	• Tikzane
• Mister Conway	• Sacro Saint	• Tomorrows Cat
• Mister Sacha	• Sageburg	• Touch of the Blues
• Monos	• Samson Happy	• Traditionally
• Montmarte	• Sandwaki	• Tunduru
• Mr Sidney	• Satri	• Turbo Jet
• Muhaymin	• Silver Cross	• Turtle Bowl
• Naaqos	• Sinndar	• Urgent Request
• Namid	• Soave	• Vadasin
• Nickname	• Soldier of Fortune	• Vangelis
• Night Tango	• Speedmaster	• Vatori
• Orpen	• Spirit One	• Vendangeur
• Palace Episode	• Storm Trooper	• Vespone
• Peer Gynt	• Stormy River	• Walk in the Park
• Pomellato	• Sulamani	• Way of Light
• Prince Kirk	• Sumitas	• Zafeen
• Protektor	• Sunday Break	• Zambezi Sun
• Puit d'Or	• Super Célèbre	

Erratum

Nous rappelons que sont qualifiés, pour **les primes à 21%**, les produits issus d'étalons entrés au haras en France en 2006 ou après. Or, des étalons entrés au haras en 2005 ont été indiqués par erreur comme qualifiant pour ces primes, dans le Répertoire des Etalons du Syndicat des Eleveurs qui prie les éleveurs de l'en excuser.

Les ventes Osarus ont malheureusement été oubliées dans les statistiques de ventes 2009 parues dans le Répertoire des Etalons 2010.

Voici donc réparation :

Présentés	Vendus	% Vente	Total Enchères + Amiable(s)
115	69	60 %	584 500 € (+25,7%)

Top price : 28 000 € GAT SISTER (F. NOMBRE PREMIER - GONDWANA) - Vendue par le Haras d'Ayguemorte à J-C Rouget.

Attention note importante sur les primes

Les produits français ou assimilés mais non conçus en France (saillie à l'étranger), nés à compter de 2008, ne percevront plus de prime à l'éleveur pour leurs performances à l'étranger.

Cette mesure, prise au moment de la création de la prime à 21% et dont les premiers produits concernés sont les 2 ans de 2010, est désormais en application.

Fichier élevages FRBC

Un questionnaire a été adressé à tous les éleveurs avec sol, membres du Syndicat, par le FRBC afin de remettre à jour le fichier des haras désireux de prendre en pension des chevaux appartenant à des éleveurs étrangers.

Le taux de retour a été excellent et le fichier sera routé début 2010 à la base de contacts étrangers du FRBC avec la prochaine Annual Review.
Pour toutes informations, s'adresser à Anne-Sophie Yoh (FRBC)
contact@frbc.net

Journée portes ouvertes des étalonniers bas-normands

Nous souhaitons longue vie à cette initiative de Christine Dutertre et de Martine Head : un week-end où les étalonniers bas-normands ouvriront leurs portes ensembles.

Bravo ! L'ensemble des étalonniers (27 haras) ont joué le jeu pour la plus grande joie des éleveurs.

Goldikova

Nous tenons à féliciter l'Élevage Wertheimer & Frère pour le remarquable classement de Goldikova (Anabaa et Born Gold, par Blushing Groom), seconde derrière Sea The Stars au classement 2009 des ratings de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques, ce qui la place meilleure femelle du monde devant Zenyatta et Rachel Alexandra. Cocorico !



LE MAGAZINE DE L'ÉLEVAGE

Parce que derrière chaque champion se cache un éleveur, le magazine de l'élevage lève le voile sur ce métier complexe et passionnant.

présenté par NATACHA HARRY et KAMEL BOUDRA

Pour connaître la programmation, rendez-vous sur <http://www.equidia.fr/>

Guide pratique Basse-Normandie

Le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie a réalisé un guide pratique très complet sur le thème « Créer et développer une entreprise équestre en Basse-Normandie ». Les sujets abordés sous forme de fiches individuelles sont les suivants :

Formation & Emploi, Création & Développement d'entreprises, Aménagement & Infrastructures.
Pour recevoir un dossier, s'adresser au
Conseil des Chevaux de Basse-Normandie
23 rue Pasteur
14120 Mondeville
tél : 02 31 27 10 10 / Fax : 02 31 27 10 11 / equi-projets@chevaux-normandie.com
www.chevaux-normandie.com



Mobilisation autour de la formation équine dans l'Orne

Une initiative à saluer. Un groupe de travail motivé par Gilles DEROUBAIX s'organise pour coordonner les informations et les formations proposées aux professionnels adhérents à la MSA et exerçant en première ou en deuxième activité (VIVEA). Il s'agit de parvenir à une meilleure coordination sur les formations proposées par :

- **la Chambre d'agriculture** : installation, mise aux normes, aspects juridiques, assurances, formation des apprentis.
- **la MSA** : cotisations sociales, maladies, accidents, prévention des risques.
- **le pôle formation du Haras du Pin** : alimentation animale, manipulation, transport (CAPTAV), déclarations de naissance et de saillie, identification, santé et sanitaire.

Le fruit de leur travail sera communiqué courant 2010 pour un agenda de formation prévu en 2011.

Assurances, attention !

● Supposons que dans votre herbagerie, le cheval d'un client blesse ou tue l'un de vos chevaux (...) L'assurance RC du client refusera de couvrir le sinistre au motif que le cheval responsable était sous votre garde et votre assurance RC le refusera tout autant puisqu'elle ne couvre que les dégâts causés aux chevaux appartenant à des tiers... La parade : souscrire une assurance mortalité pour vos propres chevaux.

● Il faut lire ses contrats d'assurance (ce qu'on ne fait jamais...) et il faut, avec l'assureur préciser honnêtement les risques.

Pourquoi ?

Parce qu'en cas de fausse déclaration des risques (pas des sinistres, des risques) il y aurait réduction de la couverture par l'assurance à concurrence de ce qui a été omis et si l'assureur parvient à prouver que la fausse déclaration était intentionnelle, c'est alors la nullité du contrat dans tous ses effets !

Voisinage

Qu'est-ce qu'un « trouble anormal du voisinage » ?... qui permet à votre voisin de vous chercher des noises ? C'est d'abord un trouble qui excède un trouble normal (il fallait y penser !) ; c'est ensuite un trouble qui crée un préjudice ; enfin il faut que ce trouble ne soit pas annulé par une nuisance de même intensité (exemple, deux fumières dégagant autant d'odeurs nauséabondes ; à propos de fumières, c'est dans le Règlement Sanitaire Départemental disponible en mairie qu'on trouvera les obligations les concernant). Bref, des vérités de La Palisse... qui ont cependant leur mérite.

Bail commercial ou agricole

Une décision de la Cour de Cassation du 13.5.09 a statué que ne relevait pas d'un bail agricole mais d'un bail commercial, la location faite à une personne se livrant au gardiennage et à la location de chevaux. Il faudrait que l'activité consiste effectivement à préparer ou entraîner des équidés en vue de leur exploitation ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une pension pure consistant à héberger, nourrir et fournir les soins courants. C'était donc là une application étroite de l'activité agricole.

Elle diffère de la position fiscale, l'article 63 du Code des Impôts précisant, lui, que sont bien agricoles les activités de pension et de gardiennage de chevaux « qu'elles soient inhérentes ou non aux activités de préparation et d'entraînement ». Une fois de plus, les régimes juridiques et fiscaux affirment leur indépendance !

Droit du travail, quelques rappels de nature à se faire des cheveux blancs !

« Les risques psychosociaux » : la « mode des suicides » comme a dit élégamment le patron de France Télécom, a entraîné l'adoption de mesures pour contrer les risques psychosociaux en entreprise... l'employeur doit donner des « outils » permettant à ses employés d'évacuer leur stress (par exemple des « cellules anonymes » où ils pourront se confier) ; il doit aussi prévoir des « mesures » si un salarié se plaint d'un mal être ou si le médecin du travail en fait état (exemples : réorganisation, changement de poste du « souffrant » ou éviction du « faisant souffrir »).

En matière de sécurité du travail, l'employeur a une obligation de résultat dont il ne pourra s'exonérer qu'en démontrant qu'il ne pouvait pas avoir conscience du danger...

Si le médecin du travail vous dit que tel employé est inapte au poste où vous l'avez placé, vous devez le reclasser à un autre poste et s'il est déclaré inapte partout... cela deviendra un cauchemar !

Dans le cas d'un accident de la route dont avait été victime un salarié en rentrant chez lui, on a vu la responsabilité de son employeur être retenue pour non respect de l'horaire de travail...

Vous vous souvenez que chaque entreprise doit évaluer les risques du travail et leurs solutions dans un document évolutif qui doit être présenté à l'inspecteur sur sa demande... Eh bien, avoir eu conscience d'un danger, ne pas avoir pris les mesures qui convenaient pour l'enrayer et ne pas avoir contrôlé la bonne application de ces mesures constituent la « faute inexcusable » de l'employeur avec ses éventuelles conséquences financières très lourdes en cas d'accident... Heureusement la faute inexcusable ne se présume pas, elle doit être démontrée par le salarié ; et elle est assurable. Ouf !
Toujours envie d'être employeur ?

Quelques responsabilités

● Pour la enième fois, rappelons que le preneur d'un cheval en pension est soumis à une obligation dite de « moyen renforcée », c'est à dire qu'en cas d'accident survenu au cheval, c'est à lui d'apporter la preuve qu'il y a eu survenance d'un événement majeur et imprévisible auquel il était étranger.

Il est intéressant de noter que dans un cas d'espèce où un cheval était pris en pension avec un contrat en bonne et due forme comportant une clause limitative de responsabilité plafonnée à tant d'euros, la Cour d'Appel de Caen a considéré que la charge de la preuve était renversée et incombait au propriétaire du cheval qui l'avait mis en pension.

● La Cour d'Appel de Nîmes (30.06.09) a condamné un éleveur à indemniser le propriétaire d'une jument qu'il avait prise en pension pour avoir « dépassé ses capacités » ; en l'espèce, il avait diagnostiqué lui-même des coliques et administré un médicament qui n'avait fait qu'empirer les choses, n'appelant le vétérinaire que le lendemain, celui-ci ayant décidé d'une opération chirurgicale dont la jument n'était pas sortie vivante ...

● Un fabricant de granulés contenant de la morphine, cause du déclassement d'un cheval ayant gagné, a été jugé responsable.

Location, option d'achat

Un arrêt de la Cour d'Appel de Caen du 3 avril 2009 a confirmé que la levée de l'option était à la discrétion du locataire qui n'avait pas besoin de l'accord du bailleur, ce dont on se doutait.

Plus intéressant : la carrière du cheval ayant été interrompue par les commissaires de France Galop, en attente de la solution du conflit, le locataire s'est vu attribuer 50.000 € pour réparer la perte de chance de gains et 10.000 € « en réparation du fait qu'il n'a pas pu obtenir du cheval les satisfactions affective et relationnelle qu'il aurait pu espérer » !



Carnet de monte

Le carnet de monte, l'outil indispensable de l'éleveur à cette période de l'année sera envoyé gracieusement à tous les membres du Syndicat qui en feront la demande.
Dans la limite des stocks disponibles.

Adhérents à l'honneur *PLAT* du 17/09/2009 au 13/12/2009

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
WERTHEIMER & FRÈRE	GOLDIKOVA	Breeders' Cup Mile	1	USA
Gaëtan GILLES	VISION D'ETAT	Hong Kong Cup	1	HK
Son Altesse AGA KHAN	DARYAKANA	Hong Kong Vase	1	HK
	ROSANARA	Prix Marcel Boussac	1	FR
	SIYOUNI	Prix Jean-Luc Lagardère	1	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	STACELITA	Prix Vermeille	1	FR
Paul NATAF	JUKEBOX JURY	Preis von Europa	1	GER
Son Altesse AGA KHAN	VARENAR	Prix de la Forêt	1	FR
	DARYAKANA	Prix de Royallieu	2	FR
	MANIGHAR	Prix Chaudenay	2	FR
	ASHALANDA	Pride St.	2	GB
Yvon LELIMOUZIN	CIRRUS DES AIGLES	Prix du Conseil de Paris	2	FR
		Prix du Prince d'Orange	3	FR
Haras d'ECOUVES	KASBAH BLISS	Prix Gladiateur	3	FR
Comtesse Marie-France de la CHAUVELAIS	BAROUDA	Prix des Réservoirs	3	FR
Son Altesse AGA KHAN	BEHKABAD	Prix des Chênes	3	FR
PETRA BLOODSTOCK AGENCY	CELIMENE	Prix de Flore	3	FR
Alec & Ghislaine HEAD	DUNKERQUE	Prix de Seine-et-Oise	3	FR
Jean-Louis BLOT	LIXIROVA	Prix Miesque	3	FR
PETRA BLOODSTOCK AGENCY	SORCIERE	Prix d'Arenberg	3	FR
Paul NATAF	BELLE ALLURE	Athenia H.	3	USA

Adhérents à l'honneur *OBSTACLE* du 16/09/2009 au 27/12/2009

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA TERRES NOIRES	QUESTARABAD	Grand Prix d'Automne	1	FR
Haras de PREAUX	SOLWHIT	Punchestown Hurdle	1	IRE
		December Festival Hurdle	1	IRE
SCEA TERRES NOIRES	ROCK NOIR	Prix Renaud du Vivier	1	FR
Noël PELAT	GOLDEN SILVER	Paddy Power Dial-A-Bet Chase	1	IRE
		Hilly Way Chase	2	IRE
Son Altesse AGA KHAN	ZAYNAR	Relkeel Hurdle	2	GB
		Ascot Hurdle	2	GB
Paul JAUNASSE	SAINT MACAIRE	Prix Congress	2	FR
Madame Gilbert GALLOT	ROYAL PENNY	Prix Léon Olry-Roederer	2	FR
SCEA TERRES NOIRES	QUESTARABAD	Prix Carmarthen	3	FR
		Prix de Compiègne	3	FR
	ROCK NOIR	Prix Pierre de Lassus	3	FR
Haras de SAINT-VOIR	QUEL ESPRIT	Cork Stayers Novice Hurdle	3	IRE
Annie GRUE	ROILIE DE VINDECY	Prix André Michel	3	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	CRISTAL BONUS	Prix Général de Saint-Didier	3	FR
François DUGUEY	GALANT NUIT	Servo Trophy Hcap Chase	3	GB
Gérard FERRON	NIKOLINE	Prix Bournosienne	3	FR
Gaëtan GILLES	MID DANCER	Prix Héros XII	3	FR
Haras de SAINT-VOIR	COKYDAL	Prix Edmond Barrachin	3	FR
Noël PELAT	ROI DU VAL	Grand Prix de la Ville de Nice	3	FR

PLAT

Plat - Palmarès des éleveurs en France - 31/12/09						
RANG	ÉLEVEURS - CLASSEMENT OFFICIEL DE FRANCE-GALOP	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	118	791	80	302	477 034
2	Haras de S.A. Aga Khan	53	243	56	107	465 456
3	Dayton Investments Ltd	74	469	62	190	349 627
4	Jean-Pierre-Joseph Dubois	46	246	28	100	272 302
5	S.A. Aga Khan	69	334	63	133	249 500
6	Ecurie Skymarc Farm	81	488	55	182	248 299
7	Team Hogdala A.B.	7	53	4	19	239 701
8	Petra Bloodstock Agency	42	227	29	103	182 698
9	Jean-Claude Seroul	49	360	46	159	173 248
10	Haras de Bernesq	77	544	41	171	167 011
11	Alain Chopard	50	358	29	128	135 854
12	Alec Head	66	437	38	150	134 530
13	Marquise de Moratalla	61	335	34	162	130 904
14	Haras d'Etreham	54	305	31	128	128 975
15	Mme Alec Head	59	377	33	134	126 941
RANG	ÉLEVEURS - GAINS CUMULÉS *	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE S.A. AGA KHAN SCEA & S.A. AGA KHAN	122	577	119	240	714 956
2	Wertheimer & Frère	118	791	80	302	477 034
3	Ecurie Skymarc Farm & Petra Bloodstock Agency	123	715	84	285	430 997
4	Dayton Investments Ltd	74	469	62	190	349 627
5	Jean-Pierre-Joseph Dubois	46	246	28	100	272 302
6	Alec Head et Mme Alec Head	125	814	71	284	261 471
7	Team Hogdala A.B.	7	53	4	19	239 701
8	Jean-Claude Seroul	49	360	46	159	173 248
9	Haras de Bernesq	77	544	41	171	167 011
10	Thierry & Danièle de la Héronnière	61	529	33	222	147 169
11	Alain Chopard	50	358	29	128	135 854
12	Marquise de Moratalla	61	335	34	162	130 904
13	Haras d'Etreham	54	305	31	128	128 975
14	Ecurie Biraben & Jean Biraben	71	493	42	205	107 427
15	Stilvi Compania Financiera SA	39	256	26	90	102 894

PLAT

Plat - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs faisant ou ayant fait la monte en France - 31/12/09							
RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	ANABAA	107	53	88	211	2 400 580	22 435
2	Linamix	73	35	56	160	1 568 070	21 480
3	Slicky	93	41	60	266	1 513 640	16 275
4	Green Tune	81	33	50	180	1 404 010	17 333
5	Sinndar	25	5	9	36	1 311 715	52 468
6	Kingsalsa	116	41	59	304	1 170 370	10 089
7	Gold Away	74	36	62	192	1 140 740	15 415
8	Marchand de Sable	98	34	55	197	1 080 630	11 026
9	Kendor	87	29	42	191	935 870	10 757
10	Anabaa Blue	82	23	36	186	865 200	10 551
11	Take Risks	101	32	47	208	854 440	8 459
12	Highest Honor	68	24	42	146	806 325	11 857
13	Enrique	79	27	36	185	793 235	10 040
14	Poliglote	73	35	59	177	780 950	10 697
15	Muhtathir	76	23	36	124	762 280	10 030

PLAT

Plat - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs - 31/12/09							
RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	CAPE CROSS	34	14	24	54	2 752 435	80 953
2	Anabaa	107	53	88	211	2 400 580	22 435
3	Verglas	117	47	66	288	1 637 725	13 997
4	Linamix	73	35	56	160	1 568 070	21 480
5	Slicky	93	41	60	266	1 513 640	16 275
6	Green Tune	81	33	50	180	1 404 010	17 333
7	Monsun	31	7	14	32	1 328 790	42 864
8	Sinndar	25	5	9	36	1 311 715	52 468
9	Danehill Dancer	36	16	28	44	1 265 240	35 145
10	Oasis Dream	36	21	27	71	1 184 985	32 916
11	Halling	11	6	11	19	1 181 200	107 381
12	Kingsalsa	116	41	59	304	1 170 370	10 089
13	Noverre	13	9	12	37	1 147 345	88 257
14	Gold Away	74	36	62	192	1 140 740	15 415
15	Marchand de Sable	98	34	55	197	1 080 630	11 026

* Le cumul des primes se fait uniquement pour les sociétés d'élevage appartenant à un même éleveur ou pour les éleveurs d'une même famille

Plat - Palmarès des Étalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 31/12/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	KINGSALSA	32	13	17	77	381 425	11 919
2	Green Tune	22	11	16	27	351 750	15 988
3	Sinndar	17	4	6	18	304 695	17 923
4	Slickly	19	5	10	32	250 600	13 189
5	Muhtathir	28	7	11	44	230 950	8 248
6	Indian Rocket	25	7	9	64	225 325	9 013
7	Anabaa	11	8	10	13	195 500	17 772
8	American Post	15	4	5	36	174 650	11 643
9	Panis	17	5	7	42	174 550	10 267
10	Country Reel *	24	7	8	45	173 800	7 241
11	Sagacity	26	5	7	38	142 700	5 488
12	Elusive City	13	4	6	17	135 850	10 450
13	Martaline	12	3	7	13	133 000	11 083
14	King's Best	13	5	7	16	123 800	9 523
15	Ski Chief	21	5	7	36	122 300	5 823

* Premiers 2 ans

Obstacle - Palmarès des éleveurs en France - 31/12/09

RANG	ÉLEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	67	297	47	126	184 604
2	SCEA Terres Noires	4	16	10	2	128 950
3	Jean-Marc Lucas	30	242	11	101	107 053
4	Mme Benoît Gabeur	12	53	16	17	98 183
5	François-Marie Cottin	46	287	19	95	94 623
6	M.L. Bloodstock Ltd	16	78	9	36	93 990
7	Gaëtan Gilles	12	67	11	28	88 861
8	SCEA Haras de Mirande	19	84	5	40	72 227
9	Guy Cherel	21	103	16	48	72 060
10	Claude Pelsy	30	122	15	51	62 097
11	Mme Gilbert Gallot	19	121	8	44	61 238
12	Jacques Cyprès	34	132	21	48	57 350
13	Naji Pharaon	9	31	7	12	55 013
14	Mme Solange Esnouf	13	57	14	26	54 476
15	Jean-Pierre-Joseph Dubois	32	123	16	47	51 967

Obstacle - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs - 31/12/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	VIDEO ROCK	65	29	52	112	1 474 355	22 682
2	Cadoudal	42	17	30	77	1 280 090	30 478
3	Mansonnien	77	34	49	121	1 218 695	15 827
4	Poliglote	43	18	27	74	1 218 415	28 335
5	Robin des Champs	73	27	40	116	1 193 262	16 346
6	Tremolino	57	24	42	124	1 183 225	20 758
7	Turgeon	77	23	33	142	1 091 305	14 172
8	Lavirco	59	21	39	85	1 060 395	17 972
9	Astarabad	28	11	18	34	1 007 665	35 988
10	Saint des Saints	53	20	31	68	827 910	15 620
11	Network	35	11	20	54	826 890	23 625
12	Passing Sale	72	18	27	89	746 280	10 365
13	Kapgarde	63	16	28	98	736 960	11 697
14	Ungaro	59	17	30	99	675 680	11 452
15	Discover d'Auteuil	37	12	14	56	663 270	17 926

Meshaheer - Vespone
Way of light - Zafeen
*présentent tous leurs vœux
pour l'année 2010*

Haras du Petit Tellier - 61200 Sevigny - France
Tél. 0033 (0) 2 33 67 07 65 - Fax 0033 (0) 2 33 35 22 58 - HARAS.DU.PETIT.TELLIER@wanadoo.fr - www.petittellier.com



Le Courrier des Éleveurs

Supplément



Dr Pierre Losfeld
© APRH.net

Pour en savoir plus sur... Les protéines

*Par le Docteur Pierre Losfeld, praticien et vétérinaire
conseil du Syndicat des Éleveurs.*

Il n'existe vraisemblablement pas d'éleveur amateur ou professionnel qui ne s'interroge sur la qualité de l'alimentation qu'il offre à ses chevaux. Les articles de vulgarisation très écoutés recommandent d'apporter des compléments alimentaires dosés à 14% de matière protéique (MP) parce que les grains n'en contiennent qu'environ 12% et le foin 11%. Ces sources secondaires de protéines d'origines toujours trop imprécises ne peuvent assurer quiconque d'élever un bon cheval. En effet il est trop rarement mis l'accent dans ces articles sur la nécessité d'apporter un large éventail d'acides aminés (AA) et d'acides aminés essentiels (AAE) dont on parlera plus loin. Ces métabolites qui sont les constituants des protéines, ceux des muscles, du sang, des os et des tendons, ne sont jamais évoqués non plus sur les étiquetages des emballages de compléments alors qu'ils sont déterminants dans l'efficacité des sources alimentaires et indispensables à la bonne constitution et à la bonne physiologie du cheval. Avant de développer cette question des AA à laquelle répugnent les vulgarisateurs en raison de la difficulté d'exposer le sujet de façon simple, il convient d'évoquer onze faits d'observation banals et de données de laboratoire indiscutables qui, s'ils ne sont pas porteurs de sens a priori, s'éclaireront à la lumière d'un rappel sur les connaissances relatives aux AA.

- A.** Considérons au printemps deux herbages de 250 ares reposés tout l'hiver, dont l'herbe atteint au moins une hauteur de 12 à 25 cm. Le premier n'ayant jamais supporté de chevaux, l'autre ayant été pâturé depuis de nombreuses années. Mettons un cheval jour et nuit dans chaque herbage pendant 3 semaines puis examinons l'état des deux paddocks à ce terme. Le premier herbage sera rasé, le second sera encore vert. Une conclusion s'impose : les vieux herbages ne sont pas pleinement appétants et la quantité d'herbe journalièrement ingérée par cheval est variable. Si l'herbe constitue un apport alimentaire important, les deux chevaux ne mangent pas à la même table.
- B.** il est difficile de mettre un cheval maigre en état pendant l'hiver
- C.** la mise à l'herbe au printemps réhabilite tous les herbivores
- D.** une flore variée équilibrée en graminées et en légumineuses telles que ray-grass, fétuques, dactyle, brome, pâturin, trèfle et luzerne assure une bien plus large diversité d'AA que les grains (Voir tableaux d'après l'INRA et auteurs Canadiens)

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél. : 01 47 61 06 09 - Fax : 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr



- E.** une herbe jeune sur pied (20 cm) est plus riche en protéine qu'un foin bien récolté.
- F.** chez la jument suitée, la nature de la flore pâturée modifie la composition du lait en protéines et en acides gras
- G.** un foin bien récolté perdrait naturellement 1/6 de sa valeur par mois de stockage
- H.** une averse de pluie sur un foin fauché depuis trois jours anéantit 50% de sa qualité
- I.** la richesse en protéines du foin dépend du stade floral où la plante a été fauchée : 24 g/kg au stade de croissance mais seulement 16 g au stade de floraison pour la luzerne; un retard de 30 jours de la date de fauche entraîne la perte de 50% des AA. Les fourrages doivent donc être conservés jeunes.
- J.** les différents grains offrent des apports qualitatifs et quantitatifs en AA très différents de l'herbe
- K.** beaucoup de propriétaires ont fait d'excellents chevaux en élevant sur des terres neuves dont la flore n'a pas été dégradée sous l'effet du surpâturage et biens d'autres oublient qu'ils sont de véritables producteurs laitiers

On peut éclairer rationnellement ces données d'expérience par la connaissance des relations qui existent entre protéines et AA et tendre ainsi à une meilleure compréhension des problèmes alimentaires.

Composition des AA dans les diverses plantes

AA (%)	Lys	Hist	Arg	Thr	Val	Met	Ile	Leu	Phe	Asp	Ser	Glu	Pro	Gly	Ala	Yyr
Prairies naturelles	5	3.3	5.6	5.1	6.7	2.0	5.2	9.0	5.8	10.9	4.9	13.2	5.5	6.0	8.0	4.0
Légumineuses	6.6	3.0	6.1	5.2	6.2	1.4	4.5	8.5	5.1	13.7	5.3	13.6	4.7	5.9	6.4	3.7

Composition comparée entre grains et herbe

Élément nutritif	Maïs	Blé de l'Ontario	Orge de l'Ontario	Avoine de l'Ontario	Herbe
E.M. kcal/kg	3380	3300	2860	2660	
Protéine brute (%)	8,8	14,3	12	11,6	16,6
Méthionine	0,2	0,23	0,18	0,18	1.8
Méthionine et cystine (%)	0,4	0,56	0,45	0,56	1.3
Lysine (%)	0,27	0,44	0,4	0,4	5.7
Tryptophane (%)	0,05	0,14	0,11	0,12	1.8
Arginine (%)	0,41	0,65	0,55	0,74	5.0
Isoleucine (%)	0,29	0,68	0,39	0,42	4.3
Leucine (%)	1,1	1,26	0,82	0,8	5.0
Thréonine(%)	0,32	0,47	0,4	0,37	4.3
Valine (%)	0,42	0,8	0,6	0,57	5.5
Graisse brute (%)	2,5	2,2	6	11	
Phosphore disponible (%)	0,08	0,12	0,16	0,14	
Manganèse (mg/kg)	6	-	14	35	
Fer (mg/kg)	38	-	55	63	
Choline (mg/kg)	511	790	1030	1034	

Que sont donc ces protéines dont la somme doit participer pour 12 ou 14 % de la ration ?

Ce sont de très grosses molécules qui rentrent dans la structure de tous les constituants de l'organisme telles que les Lactoglobulines du lait, la Myosine de la contraction musculaire, l'Hémoglobine transporteur d'oxygène, la Bone-sialoprotéine qui assure la cristallisation du calcium dans l'os. Chaque protéine de chaque espèce animale ou végétale possède une composition spécifique. Les protéines sont renouvelées en permanence, c'est-à-dire que parallèlement à leur synthèse il existe dans l'organisme des processus de dégradation incessants.

Elles sont constituées d'une ou plusieurs chaînes d'éléments simples, en nombre déterminé, liés entre eux et appelés acides aminés (AA). Ces acides aminés - au nombre de 22 - sont les « maillons » qui composent les protéines. En d'autres termes, ce sont les unités structurales de base des protéines. Ils s'associent soit en chaînes courtes appelées peptides (si la chaîne est inférieure à 50 acides aminés), soit en chaînes longues appelées polypeptides ou protéines.

Transformation in vivo des protéines végétales en protéines animales :

Il existe une multitude de protéines spécifiques à chaque plante et à chaque espèce animale. La digestion transforme la protéine végétale en une protéine animale de structure radicalement différente, mais toujours nécessairement constituée d'une partie ou du tout des mêmes 22 acides aminés de la plante. Ceux-ci sont « détricotés » puis « retricotés » autrement au cours de la digestion en fonction de l'information présente dans les gènes de l'animal. Il en est donc des AA comme des 7 notes de musique qui composent toutes les symphonies.

Notons encore que les protéines végétales alimentaires participent après digestion non seulement à la synthèse en protéine de type cheval mais également en graisses et en glucides.

Tous les aliments ne contiennent pas tous les 22 acides aminés nécessaires au cheval et si les cellules digestives sont capables de biosynthétiser la plupart des AA de novo, elles en sont incapables pour 8 d'entre eux appelés pour cette raison « AA Essentiels » (AAE). Ceux-là doivent donc impérativement venir de l'extérieur et donc être constituants des plantes. Ce sont : le Tryptophane, la Lysine, la Méthionine, la Phénylalanine, la Thréonine, la Valine, la Leucine et l'Isoleucine. Deux autres, l'Histidine et l'Arginine sont dits « semi-essentiels » car seuls les foals ont besoin d'un apport exogène (on les trouve dans le lait maternel). Notons dès maintenant que le maïs par exemple est particulièrement pauvre en tous les AAE mais plus sévèrement encore en Lysine et en Tryptophane alors que le blé de l'Ontario est très riche en Leucine et l'avoine en Cystine-méthionine mais pauvre en Thréonine. Par contre une herbe jeune, infiniment plus riche en AA que les grains, est elle-même beaucoup plus riche qu'elle ne le deviendra au stade d'épiaison.

Il existe une autre particularité de certains AA : ceux-là sont nécessaires non pas en tant qu'éléments structurants mais par leur fonction dont la propriété est de veiller à la recombinaison des autres acides aminés en protéines et à l'ignition des protéines vers l'état actif.

Qualité des protéines alimentaires

Il demeure que lorsque l'éleveur offre un régime à 14% de protéines sans plus d'information sur sa composition intime, il ignore encore s'il a bien fait. La question qui se pose à lui est celle de la qualité des protéines qu'il offre. En raison de leur composition variable en AA (toutes les sources de protéines n'étant pas équivalentes) l'éleveur est dans la situation où il ignore quels AA il apporte dans cette ration qui devrait viser impérativement à satisfaire les exigences de son cheval en ses besoins spécifiques en AA. L'apport adéquat de protéines dépendra de la variété et de la quantité des AA qui participent à la composition de l'aliment mis à disposition. En conséquence, les denrées alimentaires distribuées à l'aveugle en grande quantité mais déficientes en certains acides aminés essentiels déséquilibrent de façon délétère le pool des AA mis à disposition de l'organisme animal.

Analogies



Dans le but de fixer les esprits, on pourrait comparer, sous forme imagée, la valeur d'une protéine - que l'on appellera sa capacité alimentaire - à celle de la capacité volumétrique d'un tonneau. Supposons donc un tonneau constitué d'un nombre défini de douves maintenues entre elles par quatre cercles comme une protéine est composée respectivement d'AA et d'AAE. Le nombre et la taille des douves caractérisent le récipient : barrique, fût ou tonnelet, muscle, poils ou hormone. A une douve correspond ici un AA, à un cercle correspond un AAE, à un récipient correspond encore une protéine spécifique. Supposons encore qu'une des douves soit cassée comme si l'aliment était carencé en un AAE. Dans notre exemple, la capacité maximale du tonneau serait limitée par deux facteurs : la hauteur de la plus petite des douves et/ou par l'inefficacité d'un cercle. Si une douve est trop courte, le tonneau se videra jusqu'à ce que la surface atteigne le niveau supérieur de celle-ci et s'il manque un cercle l'ensemble n'aura plus de cohérence et fuira de toutes parts.

Et il serait vain de prétendre augmenter la capacité du tonneau en exagérant au hasard la hauteur de quelques douelles ou le nombre de cercles tout en omettant de remplacer la douve déficiente. Au contraire, on déséquilibrerait l'ensemble et le tonneau culbuterait. Ainsi ce n'est pas en enrichissant excessivement la ration (en maïs par exemple) que l'on parviendrait à équilibrer une ration alimentaire.

Sources disponibles des AA et des AAE

La difficulté est donc de disposer de ces AA. On les trouve pour la plupart en abondance dans les grains, dans les foin, dans l'herbe, dans les tourteaux, dans les pois, les haricots, et certains médicaments spécifiques.

Nombre de ces sources présentent des avantages mais aussi des inconvénients redoutables liés à la présence d'autres molécules et à une palette non harmonieuse de leurs constituants.

Si l'on considère qu'on ne peut éviter de recourir aux grains pour couvrir les énormes besoins énergétiques du cheval, que les grains seuls n'apportent pas tous les AA souhaitables, il résulte qu'en nourrissant à l'aide d'aliments dont la teneur en protéines est mal contrôlée [beaucoup de grains + maïs + mauvais foin + compléments protéinés incertains], l'équilibre des AA de la ration se trouvera plus ou moins perturbé et l'usine biologique du cheval sera mise en difficulté de fonctionnement.

Face à la difficulté pratique que pose l'évaluation de la qualité protéique des aliments, l'éleveur pourrait contrôler de façon satisfaisante les déséquilibres nutritionnels engendrés par la pression économique et les nécessités de la compétition grâce à une herbe appétente et à un foin de qualité. Hélas, la bonne herbe n'est disponible qu'au printemps et il existe toutes sortes de foin, chacun de composition variable selon son degré de conservation, la nature de sa flore et son stade de maturité lors du fauchage. Convaincu que la valeur nutritionnelle des prairies dépend essentiellement des aminoacides qu'elles contiennent, l'éleveur devrait se soucier autant de la qualité de ses herbages, de la diversité de leur flore et de tout ce qui y affère qu'il se soucie du bien être de ses chevaux. Ces lignes ne visent qu'à booster l'intérêt et l'enthousiasme que l'homme de cheval apporte aux soins de ses terres.